



BULLETIN MUNICIPAL N° 2 DE BROTTÉ-LES-LUXEUIL

L'EDITO

Suis-je le dernier Maire du village ?

On pourrait me reprocher d'avoir la réponse puisque je pose la question.

Je n'ai pas la réponse mais de l'intuition. En effet les gouvernements successifs, incapables de réformer l'Etat, ont envisagé de réaliser des économies en essayant de réduire quelques couches du « millefeuille » afin de nous faire croire qu'ils s'attaquent sérieusement aux réformes de structure indispensables. Et parmi ses géniales réflexions (n'oubliez pas que beaucoup de nos gouvernants sont énarques) ils ont donc trouvé la solution miracle grâce, entre autres, aux intercommunalités. Celles-ci ont tendance à se comporter comme de véritables collectivités (une de plus) où les décisions relatives aux *petits* problèmes des *petits* bleds seront prises par de *petits* fonctionnaires qui vendront nos *petits* bois pour payer les *grosses* dépenses des baronies montantes. Ne reste qu'à imaginer (on n'en est pas loin) le suffrage direct des barons des intercommunalités et le tour est joué. La boucle est bouclée

En attendant bonne lecture.

Bernard GIRE

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 11 juillet 2014 :

Indemnité de conseil :

Cette indemnité est allouée au compte du Trésor pour un montant d'environ 200,00 € pour l'année. Elle permet de bénéficier de nombreux conseils de la part de la trésorière.

Décision du Conseil : unanimité

Rénovation du chemin de la Combotte :

Elle avait pour but de rénover ce chemin pour l'exploitation forestière des parcelles 13 et 14.

Budget présenté par l'ONF : 80.000,00 € H.T (à déduire 32.000,00 € de subventions)

Le solde en prêt de la CDC (caisse des dépôts et consignations) en fonction des réponses à l'appel d'offres

Décision du Conseil :

5 contre (Isabelle COLLIGNON, Jean COLOMBAIN, Laurent FRECHIN, Elise NOIR et Martial SELLE)

3 Abstentions (le premier adjoint Nicolas MORENS, le deuxième adjoint Micheline DIZIAIN, Bernadette GIRE)

2 pour (Jean-Luc LAURENT et le Maire Bernard GIRE)

Logements de la cure :

Le Maire propose au Conseil de se prononcer sur la vente de la cure ou sur la location des appartements de celle-ci.

Décision du Conseil :

Pour la vente : 9 contre et 1 abstention (Jean-Luc LAURENT)

La location des appartements emporte l'adhésion du Conseil. Le maire propose, eu égard aux impayés enregistrés sur les derniers locataires, de transférer la gestion auprès de l'agence « **Habitat 70** ». Une police « garantie des loyers » sera souscrite auprès d'un assureur.

Sommaire

Page 1 : l'édito et les réunions du Conseil

Page 2 : les réunions du Conseil (suite)

Page 3 : les réunions du Conseil (suite et fin),
la vie des associations

Page 4 : la vie des associations, l'événement, du côté de l'église, état civil, infos pratiques

Le mandat de gestion avec « **Habitat 70** » sera signé par le Maire.
La rénovation des appartements est plus que nécessaire vu leur état.
Des devis ont été demandés à plusieurs fournisseurs.

Décision du Conseil :

Unanimité

Parallèlement , le Maire propose la création d'un groupe de travail pour réfléchir sur l'isolation interne et/ou externe des logements. Ce groupe comprend Nicolas MORENS, Isabelle COLIGNON, Jean COLOMBAIN (rapporteur), Laurent FRECHIN, Elise NOIR et Martial SELLE.

Compte-rendu du Conseil d'école par Micheline DIZIAIN

Nombre d'élèves pour 2013/2014 = 63

Prévisions pour 2014/2015 = 61

Rythmes scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi = 8h30 à 11h15 et 13h30 à 16h00

Le mercredi = 8h30 à 11h30

Compte-rendu du Conseil syndical également par Micheline DIZIAIN

Achat de goudron pour le bouchage des trous

Installation d'un grillage de protection autour de la cuve à gaz

Vérification des normes électriques

Les dépenses à prévoir sont de l'ordre de 750,00 €.

Remplacement de l'agent communal du 18 août au 5 septembre à raison de 12h00 par semaine.

Un courrier sera envoyé aux habitants pour un appel à candidature avec une date limite de réponse au 18 juillet. Un tirage au sort sera réalisé en présence des candidats.

Questions diverses :

Compte-rendu du groupe de travail « KUBOTA » sur les investissements en matériel : le groupe a décidé qu'il n'y aurait pas d'investissement par contre il n'est pas hostile à l'achat d'une lame de déneigement en partenariat avec Betoncourt.

Il propose également d'inciter Pascal MOUGEOT à utiliser son véhicule pour ses déplacements en lieu et place de la tondeuse. Le Maire fait remarquer qu'il peut se poser un problème d'assurance.

Vestiaire du stade : vu l'état de délabrement de ce local et les risques inhérents le Maire propose sa démolition.

Décision du Conseil :

Unanimité

Noël des enfants et des anciens (+ de 70 ans)

Décision du Conseil

Unanimité

Le Maire propose la mise en place d'un groupe de travail . Sont volontaires : Micheline DIZIAIN, Isabelle COLIGNON, Bernadette GIRE (rapporteur) et Elise NOIR.

Association des chasseurs : Le Président Mickaël BILLARD formule

une demande auprès du Maire pour la mise à disposition du local qui se situe à coté du terrain de boules pour les réunions de préparation de chasse du 14 septembre 2014 au 31 janvier 2015 à 8h00 et à 13h00.

Décision du Conseil :

5 pour (Jean COLOMBAIN, Laurent FRECHIN, Bernard GIRE, Jean-Luc LAURENT et Nicolas MORENS)

3 contre (Isabelle COLIGNON, ELISE NOIR et Martial SELLE)

2 abstention (Micheline DIZIAIN et Bernadette GIRE)

Une convention sera signée par le Maire et le Président de l'association qui fixera notamment un certain nombre d'exclusions (dégradations, besoin du local par la mairie ...) avec une période d'essai pour la saison 2014/2015.

Séance du 19 septembre 2014 :

Affouage et coupe de bois :

Parcelles 5, 6 et 24 pour environ 450 stères en régénération et éclaircissement pour l'affouage 2014

Pour 2015, l'ONF propose de couper les parcelles 2, 4, 4RD, 7, 11, 12 et 28 respectant ainsi la révision d'aménagement forestier 2006/2025.

Décision du Conseil :

Une discussion est engagée entre les membres du Conseil. Le Maire décide alors de convoquer les garants, les membres de la commission bois et le représentant de l'ONF afin de clarifier un certain nombre de points qui ne font pas l'unanimité . De fait la délibération est reportée au prochain conseil.

L'ONF nous fait part également du ramassage de glands sessiles sur les parcelles 7 et 8 par l'entreprise VILMORIN. Une redevance de 10,57€ sera reversée à la commune par hectolitre de fruits ramassés.

Subvention ADMR :

Le Maire propose la somme de 100,00 €.

Décision du Conseil :

7 pour (Isabelle COLIGNON, Elise NOIR, Bernadette GIRE, Jean-Luc LAURENT, Micheline DIZIAIN et Bernard GIRE)

3 contre (Jean COLOMBAIN, Laurent FRECHIN et Martial SELLE)

Devis de démolition du vestiaire :

Le toit en éverite doit faire l'objet d'une procédure particulière et seules les entreprises certifiées peuvent réaliser le démontage. La somme à déboursier est très importante contrairement à celle relative à la démolition des murs.

Décision du Conseil :

Le conseil souhaite réfléchir et reporter au prochain conseil sa décision.

Groupe de travail « Isolation de la cure » :

Jean COLOMBAIN, rapporteur, indique au Conseil que le groupe ne s'est pas encore réuni mais qu'il est en recherche de solutions et donc de devis de la part de prestataires.

Approbation des budgets « Noël des enfants, des anciens et des agents de la commune » :

Bernadette GIRE, rapporteur, fait état du recensement qui fait apparaître 33 enfants et 27 anciens.

Décision du Conseil :

Unanimité

Convention « Ingénierie 70 » pour la sécurisation de la RD71:

La vitesse au sein du village est préoccupante pour l'ensemble de la population. Ce sentiment était corroboré par le questionnaire expédié à la population.

Le Maire a présenté la proposition d'Ingénierie 70 . Elle comporte 2 ralentisseurs (effet de porte) sur la RD71 situés l'un quelque mètres avant l'habitation de Violette HUSHERR, l'autre au niveau de l'habitation de Charles LAURENT. Ces ralentisseurs sont complétés d'un plateau de 30 mètres situé au centre du village face à l'arrêt des bus.

Décision du Conseil :

Eu égard au montant du devis (43.620,00€ prestation d'Ingénierie 70 comprise) le Conseil décide de rechercher de nouvelles solutions

Questions diverses :

Eclairage public. Le Maire fait part au Conseil de sa volonté de passer l'ensemble de l'éclairage en LEDs car la subvention du SIED est aujourd'hui de 80%. L'opération devrait coûter à la commune 4.964,16€ TTC qui sera largement amortie par l'économie réalisée sur les factures de l'EDF de l'ordre de 58%.

Décision du Conseil :

Unanimité

Devis portes des garages de la cure : L'entreprise JARDON à GENEVREY est retenue pour un montant de 1 621,80 € les 3 portes soit une économie de 25% par rapport aux concurrents.

Balayage des rues : Jean-Luc LAURENT se propose d'utiliser la balayeuse de la commune pour nettoyer les rues en fonction de ses disponibilités.

Demande de subvention pour le téléthon :

Décision du Conseil :

Refusée à l'unanimité

Achat de la licence IV de Violette HUSHERR : Le Maire indique au Conseil sa volonté d'acquérir en portefeuille cette licence pour un montant de 1 500,00 €. L'objectif étant de posséder « un lieu de vie » indispensable à la survie du village avec ou sans le commerce des époux PETITCOLIN qui constitue aujourd'hui, et heureusement, un lieu de rencontre exceptionnel pour les habitants de notre village.

Décision du Conseil :

Unanimité

LA VIE DES ASSOCIATIONS

➔ L'ASSOCIATION SAINT MARTIN :

La croix de la Combotte

Le 12 juillet au matin une équipe de choc, sous la direction du Président Joseph FRANC, a dégagé de la végétation la croix de la Combotte.



Les photos prises sur le vif, nous permettent de voir à l'œuvre nos joyeux lurons



(Christian et Roland Champloy, Damien Malcause, Joseph Franc, Patrice Billard, Alain Petitcolin, le Maire de Betoncourt Régis Demange et le Maire de Brotte Bernard GIRE).

Après quelques décennies de sommeil, la croix est de nouveau visible. Un grand merci à Jean-Luc LAURENT et à son équipe pour l'aide précieuse d'un de ses tracteurs, à Annie LAURENT et à Josette GARNIER pour le café et le gâteau.

➔ L'AMICALE BROTTAISE :

Comme l'année précédente, l'amicale a pu organiser une après-midi de ramassage de déchets le 27 septembre où tous les bénévoles étaient les



Crédit photo: Pascal FOUILLET

bienvenus.



Crédit photo: Pascal FOUILLET

Ci-dessus et ci-contre les photos des bénévoles et de la récolte !!!

→ L'ACCA :

L'Association Communale de chasse agréée

Il s'agit probablement de la plus vieille association de Brotte-lès-Luxeuil.

Elle est composée de 11 membres.

Président : Mickaël BILLARD

Vice-président : Joël CARTIGNY

Trésorier : Patrice BILLARD



L'ouverture de la chasse a eu lieu le 14



septembre 2014.

DU COTE DE L'EGLISE ...

Quelques tuiles du toit de notre église se sont désolidarisées fort heureusement aux beaux jours.

Une entreprise spécialisée n'a pu intervenir que début septembre. Profitant de cette intervention, une couche de peinture a été passée sur toutes les parties métalliques rendant ainsi une nouvelle jeunesse à notre clocher.



Crédit photo: Joseph FRANC



Les portes de notre église ont reçu une cure de jouvence sous la main experte de Joseph Franc qui s'est transformé en peintre en bâtiment. Pas moins de 3 couches ont été nécessaires pour redonner de l'éclat à ces vieilles portes.

L'EVENEMENT

La libération de Brotte



A l'initiative de Joseph FRANC, la commémoration du 70ème anniversaire de la libération des villages de Brotte-lès-Luxeuil, Betoncourt et Visoncourt s'est traduite par une belle cérémonie.

Les associations Saint Martin, l'amicale brottaise, les trois Maires des communes, le Maire de Baudoncourt, de nombreux élus et une participation importante des villageois ont contribué à rendre cet anniversaire particulièrement réussi.



Après un rassemblement autour de la vierge de la libération, la cérémonie s'est poursuivie autour du monument aux morts.

Le verre de l'amitié à la salle des fêtes a clôturé cette belle matinée.



ETAT CIVIL

ARRIVEES :

Caroline et Philippe MICHEL

Sophie CORNEVEAUX et Cédric LIBERT

Claudine et Christophe EICHELE

Hélène PERNOT et Clément ARNOUX

DEPART :

Virginie PETROVICK et Joffrey CHIPPAUX

DECES :

Claude BRESSON (ancien Maire de Brotte-lès-Luxeuil)

INFOS PRATIQUES

La permanence du Maire **Bernard GIRE** a lieu tous les lundis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les autres jours sur RDV au 06.70.48.70.05